

Résident = résident 19, 23, 87
Toute heure commencée est due

TARIFICATIONS MODIFIÉES AU 01/01/2025

ENTRÉES INDIVIDUELLES (à partir de 10 ans révolu et de 1m30, utilisables sur les créneaux dédiés <u>uniquement sur réservation</u>)	
Baptême de piste (matériel et encadrement inclus ; créneau de 1h30 - baptême de piste réalisé à partir de 3 personnes)	
Organisation de journées découvertes par Limoges Métropole	gratuit
Baptême piste, 25 ans et -	10.00 €
Baptême piste, 26 ans et +	15.00 €
Entrées unitaires sur les créneaux <u>Tout Public</u> (hors matériel ; créneau de 2h en accès libre, surveillance des éducateurs du vélodrome inclus)	
Entrée individuelle, résident	3.00 €
Entrée individuelle, extérieur	4.00 €
Entrée individuelle, 25 ans et -	2.00 €
Entrées unitaires <u>individuelles</u> (hors matériel ; créneau de 1h, surveillance des éducateurs du vélodrome inclus selon leur disponibilité)	
Entrée individuelle, résident	12.00 €
Entrée individuelle, extérieur	14.00 €
Entrée individuelle, 25 ans et -	10.00 €
Abonnements <u>mensuels</u> (hors matériel)	
Abonnement mensuel, résident	10.00 €
Abonnement mensuel, extérieur	12.00 €
Abonnement mensuel, 25 ans et -	7.00 €
Abonnements <u>saison hivernale</u> (hors matériel ; abonnement de 4 mois de novembre à février)	
Abonnement 4 mois, résident	25.00 €
Abonnement 4 mois, extérieur	32.00 €
Abonnement 4 mois, 25 ans et -	20.00 €
Abonnements <u>annuels</u> (hors matériel)	
Abonnement annuel, résident	60.00 €
Abonnement annuel, extérieur	80.00 €
Abonnement annuel, 25 ans et -	40.00 €

Résident = résident 19, 23, 87
Toute heure commencée est due

TARIFICATIONS MODIFIÉES AU 01/01/2025

LOCATION D'EQUIPEMENTS (prix à la séance)	
Location vélo de piste ou tandem de piste	6.30 €
Location vélo : école de vélo, école de piste, comités départementaux résidents et pole espoir résident	3.15 €
Location casque (équipement obligatoire)	3.15 €
Location chaussures (équipement obligatoire)	3.15 €
Location paire de gants (équipement obligatoire)	2.10 €
Pack location vélo + équipement complet (casque/chaussures/gants)	10.50 €
Facturation en cas de dégradation d'un vélo en location	105.00 €
Facturation en cas de dégradation d'un casque/chaussures/gants en location (par accessoire)	21.00 €
Perte badge accès vélodrome	5.25 €
Location vélo LOOK	12.00 €
Location vélo LOOK + paire de roues en carbone DT SWISS	20.00 €
Location paire de roues en carbone DT SWISS	10.00 €
TENUES CYCLISTES AUX COULEURS DU VELODROME (vente à l'unité)	
Maillot manches courtes	47.00 €
Veste hiver manches longues	63.00 €
Cuissard court	54.50 €
Cuissard long hiver	70.35 €
Paires de gants cyclistes	17.85 €
Paire de chaussettes	6.30 €
Bidon cycliste	3.15 €
Tour de cou	16.00 €
Paires de gants long cycliste	38.00 €
Gilet sans manches	65.00 €
Combinaison piste manches longues	115.00 €

Résident = résident 19, 23, 87
Toute heure commencée est due

TARIFICATIONS MODIFIÉES AU 01/01/2025

ACCES CLUBS ET COMITES SPORTIFS	
Entraînement des clubs et des comités (<i>adhésion annuelle, hors encadrement et hors matériel</i>)	
Résident	100.00 €
Extérieur	150.00 €
Organisation d'une manifestation sportive (<i>équipement complet, locaux annexes, chef de piste inclus</i>)	
Location de l'équipement, résident, journée	30.00 €
Location de l'équipement, extérieur et autres fédérations cyclistes, journée	80.00 €
ACCES SCOLAIRES & GROUPES (centres de loisirs, entreprises, ...)	
Etablissements du premier degré (<i>matériel et encadrant compris ; cycle d'apprentissage pour un cycle de 10 séances, tarif pour 1 classe, séance au minimum de 2 heures</i>)	
1er degré primaires, Limoges Métropole (pris en charge par LM)	gratuit
1er degré primaires, hors Limoges Métropole	90.00 €
Séance découverte - 1er degré primaires, Limoges Métropole (pris en charge par LM)	gratuit
Séance découverte - 1er degré primaires, hors Limoges Métropole	17.00 €
Etablissements du second degré et enseignement supérieur (<i>matériel et encadrant compris ; prix à la séance de 2h ; maximum 12 participants simultanément</i>)	
2nd degré et enseignement supérieur, Limoges Métropole	15.00 €
2nd degré et enseignement supérieur, hors Limoges Métropole	17.00 €
Centres de loisirs, associations à but non lucratif (<i>matériel et encadrement compris</i>)	
Centre de loisirs, association à but non lucratif, USEP, UNSS, UFOLEP (hors cyclisme), opérations sportives des collectivités (ex. sportez-vous bien), stage demi-journée	40.00 €
Centre de loisirs, association à but non lucratif, USEP, UNSS, UFOLEP (hors cyclisme), opérations sportives des collectivités (ex. sportez-vous bien), stage 2h	20.00 €

Résident = résident 19, 23, 87
Toute heure commencée est due

TARIFICATIONS MODIFIÉES AU 01/01/2025

Entreprises (matériel et encadrement compris - maximum 12 participants simultanément)	
Entreprises, stage, 2 heures maximum	70.00 €
Entreprises de coaching ou assimilées (matériel et encadrement non compris)	
=> <u>présence obligatoire d'un professionnel (diplôme d'état d'éducateur ou d'entraîneur en fonction des personnes à encadrer)</u>	
Entreprises de coaching ou assimilées, créneau demi-journée	40.00 €
Centres de formation (matériel et encadrement non compris) : session pour accueillir la formation des éducateurs sportifs d'état et les formations fédérales de la Fédération Française de Cyclisme et autres fédérations affinitaires	
Forfait « centres de formation », créneau demi-journée	40.00 €
PRESTATIONS SPECIFIQUES	
Ecole de vélo (baby vélo/pré licenciés à minimes ; un mercredi après-midi par mois, encadrement compris et matériel non compris)	
Adhésion annuelle par club	50.00 €
Stages pour les clubs et les comités sportifs (matériel et encadrement non compris)	
<i>Encadrement du stage sous la responsabilité du club/comité (présence obligatoire d'encadrant ou d'éducateur qualifié et/ou diplômé pour encadrer la séance, la norme d'encadrement étant de 1 encadrant pour 12 stagiaires)</i>	
Stage résident, 2h	12.00 €
Stage, résident, demi-journée	24.00 €
Stage, résident, journée	48.00 €
Stage, extérieur, 2h	20.00 €
Stage, extérieur, demi-journée	40.00 €
Stage, extérieur, journée	80.00 €
Encadrement par un éducateur de Limoges Métropole (sous réserve de sa disponibilité/journée)	52.50 €
Encadrement par un éducateur de Limoges Métropole (sous réserve de sa disponibilité/demi-journée)	26.25 €
Encadrement par un éducateur de Limoges Métropole (sous réserve de sa disponibilité/2h)	13.13 €
Forfait 5 demi-journées pour les groupes résidents désirant organiser un stage dans l'équipement (réparties en semaine ou sur l'année civile du lundi au vendredi, sans encadrement, ni matériel)	114.00 €

VELODROME COMMUNAUTAIRE GRILLE TARIFAIRE au 1er janvier 2025

Résident = résident 19, 23, 87
Toute heure commencée est due

	TARIFICATIONS MODIFIÉES AU 01/01/2025
Forfait 5 demi-journées pour les groupes extérieurs désirant organiser un stage dans l'équipement (<i>réparties en semaine ou sur l'année civile du lundi au vendredi, sans encadrement, ni matériel</i>)	190.00 €
Forfait week-end pour les groupes résidents pour 3 demi-journées (samedi /dimanche selon les disponibilités - <i>sans encadrement, ni matériel</i>)	68.50 €
Forfait week-end pour les groupes extérieurs pour 3 demi-journées (samedi /dimanche selon les disponibilités - <i>sans encadrement, ni matériel</i>)	114.00 €
Stages de découverte organisés par Limoges Métropole, aux vacances scolaires, de 6 à 17 ans inclus (<i>matériel et encadrement compris</i>)	
Stage découverte 6/12 ans, résident, 2h	10.00 €
Stage découverte 6/12 ans, extérieur, 2 h	12.00 €
Stage perfectionnement 13/17 ans, résident, demi-journée	12.00 €
Stage perfectionnement 13/17 ans, extérieur, demi-journée	14.00 €
Location équipement manifestations sportives hors cyclisme	
Location terre plein central + tribunes 1/2 - tarif à l'heure	50.00 €
Location terre plein central + tribunes journée	375.00 €
Location terre plein central + tribunes soirée (dès 18 heures jusqu'à minuit)	175.00 €
Location équipement hors manifestations sportives, par exemple : assemblées générales, séminaires, colloques ...	
Location terre plein central + tribunes - tarif à l'heure	100.00 €
Location terre plein central + tribunes 1/2 journée (<i>jusqu'à 3h30 de location</i>)	425.00 €
Location terre plein central + tribunes journée	750.00 €
Location terre plein central + tribunes soirée (<i>dès 18 heures jusqu'à minuit</i>)	350.00 €
Location pour tout public : durant manifestation sportive cyclisme/hors cyclisme et pour les réunions des associations (<i>assemblées générales, séminaires, colloques</i>)	

VELODROME COMMUNAUTAIRE GRILLE TARIFAIRE au 1er janvier 2025

Résident = résident 19, 23, 87
Toute heure commencée est due

<u>TARIFICATIONS MODIFIÉES AU 01/01/2025</u>	
Tarif unitaire à l'heure, possibilité de mettre du chauffage pour la période du 1er octobre au 1er mai (mise en chauffe de l'équipement et maintien de la température de consigné à 12°) <u>selon avis de Limoges Métropole</u>	150.00 €
Raccordement provisoire électrique, consommation du locataire, facturé en fonction du coût réel d'électricité payé par Limoges Métropole	coût réel à calculer en fonction de la consommation
Location de la salle pédagogique, chauffage inclus, <u>tarif à l'heure</u>	15.00 €
Mise à disposition à titre gratuit pour les communes membres de Limoges Métropole ; hors manifestation sportive et sous réserve des contraintes de service.	
Pour mémoire, le vélodrome étant un ERP de catégorie 1, il est obligatoire de prévoir un SSIAP pour les manifestations réunissant plus de 1500 personnes, <u>à la charge du locataire.</u>	
Coût indicatif : 25 € / h TTC journée, 45 € / h TTC jours fériés	
Clef numérique d'accès à l'équipement	
Clef d'accès: <u>(facturation d'une nouvelle clef en carte de perte de la clef d'origine mis à disposition)</u>	36.00 €
Limoges Métropole se réserve la possibilité d'appliquer des remises ou encore de proposer des offres promotionnelles. De plus, Limoges Métropole se réserve la possibilité de mettre à disposition <u>gratuitement</u> le vélodrome. Des tenues cyclistes aux couleurs du vélodrome peuvent également être offertes à des athlètes dans le cadre de partenariat avec des associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général conformément à l'article L. 2125-1 du CGPPP et qui participent à la promotion et à la valorisation du vélodrome.	